Cours de relations collectives: La représentation patronale dans le secteur à profit social

Frédéric Clerbaux – Conseiller juridique

11 Avril 2016



UNION DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL

Fédération patronale

1 mot que vous associez à:

■Fédération patronale

(orange)

■Entreprise (rose)



Structure de l'exposé

- □ Présentation de l'UNIPSO
- □ L'Entreprise à profit social
- □ Les relations collectives dans le secteur à profit social





UNIPSO

- Une organisation patronale intersectorielle...
 - > Défense des intérêts de ses membres
 - Outil d'analyse et d'expertise
 - > Centre de projets
- ... représentative du secteur à profit social en Wallonie...
 - > 9.000 institutions, 200.000 travailleurs
 - > 18% de la valeur ajoutée
- ... pour la défense d'un modèle social...
 - > Solidarité
 - Accessibilité
 - > Emancipation
- □ ... comme acteur de la concertation
 - > Partenaire social intersectoriel



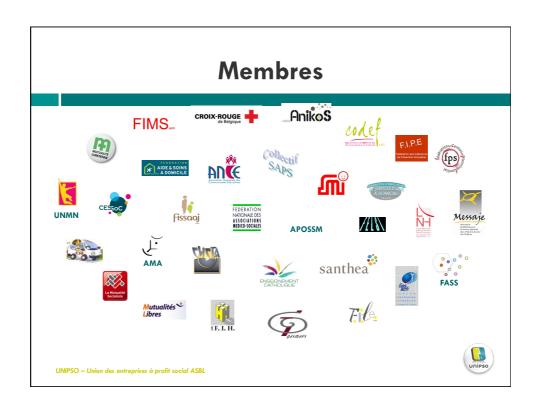
Secteurs

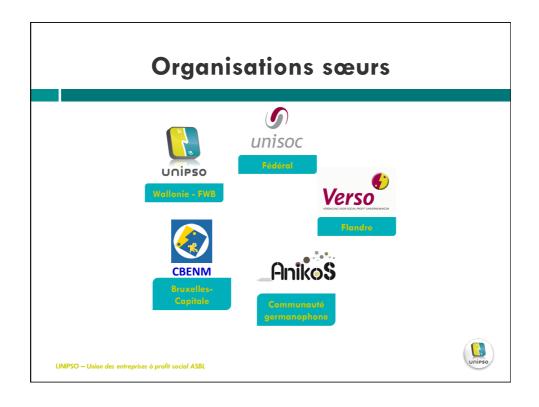
8 secteurs statutaires:

- > Hôpitaux (CP 330)
- > Etablissements et services de santé (CP 332)
- > Services d'aide et de soins à domicile (CP 318)
- > Établissements et services d'éducation et d'hébergement (CP 319)
- > Entreprises de travail adapté (CP 327)
- > Secteur socioculturel (CP 329)
- > Enseignement (152/225)
- > Organisations d'actions sociales (CP 337)



Unipso





UNIPSO

Patron et secteur (non-marchand), une antinomie?

OUI:

- Origine du secteur (charité et solidarité)
- > Importance du bénévolat de gestion
- Implication des travailleurs (par ex modèle coopératif)
- Objet social tourné vers l'humain



UNIPSO - Union des entreprises à profit social ASB

UNIPSO

Patron et secteur (non-marchand), une antinomie?

NON:

- Gestion d'argent public et privé
- Nécessité d'être rentable
- Gestion des ressources humaines
- Complexité administrative (gestion des subsides, de l'infrastructure,...)
- Gestion du projet (impulsion)



L'entreprise à profit social



L'entreprise à profit social

- > Une entreprise
- > Qui développe des services répondant à des besoins essentiels de la population (soins de santé, hébergement des personnes handicapées, aide à domicile, éducation ou accueil de la petite enfance...)
- > Qui poursuit une finalité non lucrative
- Qui bénéficie en partie des ressources collectives afin de garantir la qualité et l'accessibilité financière de ses services à la population.

Caractéristiques des entreprises à profit social

- > Recours à d'autres types de **ressources** que la vente pour couvrir les coûts de production (norme arbitraire : prix de vente couvre moins de 50% des coûts de production)
- > **Finalité** non lucrative (réaliser du profit et des bénéfices mais pas de rémunération du capital -> statut juridique)
- Nature des activités (biens quasi collectifs dont la production ne peut être assurée par le seul marché traditionnel dans l'intérêt de la collectivité)



Distinction avec le secteur marchand

- > Entreprises où les investisseurs disposent des droits de propriété (décision et dividende) en contrepartie du risque pris
- > >< Entreprises et organisations qui poursuivent une finalité sociétale et défendent l'intérêt général:
 - > Celui qui met l'argent n'est pas nécessairement le décideur (cf. principe un homme, une voix)
 - > Production de biens et services ((sociaux))
 - > Plaidoyer et défense de valeurs et de droits fondamentaux
 - > Gestion et processus de production (sociaux)).



Synthèse

	Secteur privé		Secteur public	
	A but lucratif	A but non lucratif	A but lucratif	A but non lucratif
Ressources marchandes	1	2	3	4
Ressources mixtes	5	6	7	8
Ressources non marchandes	9	10	11	12

	Secteur privé		Secteur public	
	A but lucratif	A but non lucratif	A but lucratif	A but non lucratif
Ressources marchandes	TP,VW	Coop,SFS	Ś	
Ressources mixtes	Entr privées financement public	ASBL, mutuelles, ETA	Proximus	Bpost,SNCB
Ressources non marchandes	Ś	ASBL	Ś	Services publics

Conclusions

- > Le secteur à profit social est composé à la fois d'entreprises privées et publics
- Les entreprises du secteur à profit social ont souvent des ressources mixtes mais peuvent parfois n'avoir que des ressources marchandes (SFS) ou non marchandes (aide à la jeunesse)
- > Des entreprises ((commerciales)) peuvent avoir des actionnaires publics (Bpost Etat belge actionnaire à 99,9%)
- Les entreprises commerciales bénéficient également de ressources non marchandes (aides à l'emploi, intérêts not, réductio d'impôts)

Le secteur à profit social cela coûte cher?

- OUI car, dans la plupart des cas, il faut en investissement public (sous forme de subsides, de mise à disposition d'infrastructures, ...)
- > NON car
 - > permet d'assurer une accessibilité de la population à des services essentiels
 - > il y a un retour sur l'investissement



Le secteur à profit social cela coûte cher?

IM€ investit	Production (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Emploi (Nbre)
Enseignement	1,1	0,95	15,8
Services de santé	1,34	0,78	13,2
Secteur associatif	1,6	0,77	16,4
Commerce de voitures	1,17	0,63	11, <i>7</i>
Construction	1,7	0,57	10,2
Industrie pharmaceutique	1,1	0,57	3

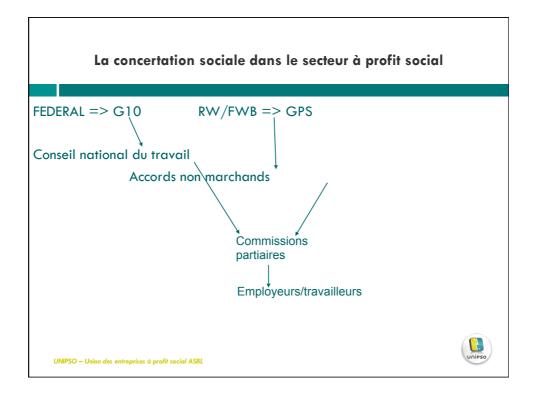


Débat Marchand – Non marchand

Une Maison de repos va se construire à Rochefort

- 2 possibilités sont soumises au Conseil communal:
 - Ouvrir le projet au marchand
 - Investir au niveau de la commune ou du CPAS qui en assurera la gestion
- → Trouvez 4 arguments pour construire votre position

La concertation sociale régionale dans le secteur à profit social



La concertation sociale dans le secteur à profit social

- Quelles pourraient être les revendications des:
 - Organisations syndicales (la Droite)
 - Organisations patronales (la Gauche)

UNIPSO – Union des entreprises à profit social ASB



Les accords du secteur « non-marchand »

 Quelle est la particularité de la concertation sociale dans le secteur à profit social?



Les accords du secteur « non-marchand »

- Régionalisation des CP (évolution de la Belgique)
- Volonté des OS d'aligner vers le haut les barèmes et d'améliorer les conditions de travail
- Réaction des employeurs: limiter le coût, structurer le financement, garantir la paix sociale

UNIPSO - Union des entreprises à profit social ASRI



Les accords du secteur « non-marchand »

- 1 ers accords NM RW et FWB: 2000-2006:
 - > Harmonisation barémique
 - Harmonisation des travailleurs PRC (ex-APE)
 - Aménagement de fin de carrière (plan Tandem)
 - Amélioration des conditions de travail des ouvriers (ex.: jour de carence)
 - Formation (essentiellement travailleurs à insérer)
- Au niveau patronale: peu de structuration, bcp de monde (ex: 5 fédés de planning) pour +/- 100 emplois, étiquette patronale à assumer, pour les OS uniquement rôle d'expert



Les accords du secteur « non-marchand »

 2émes Accords NM RW/FWB: 2007-2009:

RW

- Valorisation des heures inconfortables
- Concertation sociale (délégué inter-centres)
- Octroi de jours de congé et création d'emplois

FWB

- Poursuite de l'harmonisation barémique
- Au niveau patronale: rôle de l'UNIPSO >, intégration de tous les emplois, pas de mesures compliquées à mettre en peuvre



UNIPSO – Union des entreprises à profit social ASBL

Les accords du secteur « non-marchand »

 Derniers accords NM RW/FWB: 2010-2011:

RW FWB

- > Complément PFA + prime exceptionnelle
- Au niveau patronale: mesure en faveur de la formation: première mesure « patronale »



6^{ème} réforme de l'Etat

- Transfert de compétences:
 - > AVIQ: gestion paritaire de nouvelles compétences (santé, handicap, , famille)
- Au niveau wallon: GPS: groupe des 10 wallon: pacte pour l'emploi et la formation

